

LPO Info

Franche-Comté

Bulletin de liaison destiné aux membres de la Ligue pour la Protection des Oiseaux

EDITO

Le printemps est là ! A l'heure où reviennent les fauvettes, où les jardins résonnent des chants des premiers rougequeue à front blanc ou des torcols, la préservation de la biodiversité reste plus que jamais d'actualité.

Cette mobilisation, pour être effective, doit se réaliser à toutes les échelles. Lors des projets d'aménagements des territoires, par exemple, comme c'est le cas sur le site de Malbouhans, où une population d'importance régionale de tarier des prés (oiseau ayant le malheur de faire partie de la liste des dix espèces de passereaux les plus menacées de France !) risque encore de disparaître sous les bulldozers...

Mais également au niveau très local, puisque nous développons dans ce numéro les différents moyens pour réduire l'impact très lourd des collisions d'oiseaux contre les vitres de nos habitations, des conseils à appliquer dès que possible.

Nous vous donnons bien sûr rendez-vous tout au long de ce printemps pour découvrir et mieux connaître cette nature si belle et nous vous invitons à nous rejoindre, comme l'ont fait récemment la famille Guldemann en devenant par la même occasion les millièmes membres de notre association née en 1966...

Belles observations, et beau printemps à vous !

Frédéric Maillot



2 Actualités

- Agissons pour la biodiversité !

5 Infos de la LPO

- La LPO en action
- Argumentaire pour la sauvegarde de Malbouhans
- Partenaires
- Du côté des groupes locaux
- La page des refuges LPO

14 Dossier

Les oiseaux et le verre, attention aux collisions !

Balade nature

- 19 Sur les chemins de la contrebande



FRANCHE-COMTÉ

Les 1000^{èmes} membres de la LPO Franche-Comté

Julie, Nicolas, Chantal et Philippe Guldemann sont devenus adhérents de la LPO Franche-Comté en 2010 et deviennent ainsi les 1000^{ème} à 1003^{ième} membres de notre association. "On s'intéresse à la nature depuis toujours, au cours



© Philippe Guldemann

de nos randos dans le Haut-Doubs et les Vosges, mais aussi autour de chez nous, dans le Pays de Montbéliard". Philippe fait un peu de photo animalière et avait quelques copains adhérents à la LPO. Les visites au centre LPO de l'île Grande ont aussi contribué à la connaissance de l'association. L'adhésion familiale a permis à toute la famille d'en profiter. Aujourd'hui, les Guldemann participent à des animations organisées par le Groupe local du Pays de Montbéliard ou à des conférences de la LPO au Malsaucy. Philippe, informaticien chez un constructeur automobile célèbre en Franche-Comté, renseigne aussi régulièrement que possible la base Obsnatu avec ses observations réalisées sur le terrain. Bienvenue donc aux Guldemann et à tous les nouveaux membres qui nous ont rejoint !

Malbouhans : 1800 signatures pour la sauvegarde du site !

A propos de Malbouhans, et notamment de la pétition lancée par la LPO Franche-Comté courant 2010 (et qui prenait fin en décembre dernier), un peu plus de 1 800 signatures (en ligne et en papier) ont été recueillies. Nous tenons donc à remercier toutes les personnes qui ont signé et relayé cette pétition.

Concernant ce dossier, sachez qu'au-delà de cette pétition, la LPO Franche-Comté continue à se mobiliser afin d'alerter l'opinion publique, les élus, les financeurs et les entreprises potentielles des conséquences écologiques lourdes qu'entraînera la réalisation d'un tel projet. Pour mémoire, ce projet prévoit l'implantation d'une ZAC sur l'ancien terrain militaire de Malbouhans, site inventorié en ZNIEFF de type I et reconnu pour abriter des habitats et des espèces rares et menacées en Franche-Comté (pour plus de détails, voir dans ce numéro l'argumentaire développé par la LPO Franche-Comté).

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé des suites de nos actions concernant ce dossier.

Emmanuel Cretin

Agenda des animations nature

Retrouvez l'agenda des sorties, stands, conférences et autres animations nature de la LPO Franche-Comté sur notre site internet (rubrique "partager") ou sur simple demande à la LPO.



Assemblée générale reportée

L'assemblée générale de la LPO Franche-Comté initialement prévue le 9 avril est annulée et sera reprogrammée en juin 2011. Nous vous tenons au courant pour la date. Elle aura lieu vraisemblablement fin juin.

Etude et protection du lézard vert

Espèce considérée comme non menacée en France, le lézard vert est peu répandu en Franche-Comté. Ses exigences écologiques sont plus fortes pour les populations du nord de la région, en Haute-Saône (70) et dans le Doubs (25), où sa régression accentuée en limite d'aire régionale était déjà indiquée dans l'Atlas herpétologique régional de 2000. Durant l'année 2010, la LPO Franche-Comté a mené une campagne d'actualisation des connaissances sur le lézard vert dans le Département du Doubs, réalisée en partenariat avec le Conseil général du Doubs. La synthèse des connaissances bénévoles, des prospections de terrain et des échanges avec les experts et gestionnaires régionaux ont permis d'alerter sur la possible contraction de son aire de répartition en 10 ans et de pointer les divers facteurs limitants pour cette espèce, comme pour le cortège associé. Des actions prioritaires favorisant les continuités d'habitats de l'espèce (ouverture de milieux, gestion adaptée, outils de protection à mettre en place sur certains sites) ont été proposées. Cette espèce méridionale et de la bordure atlantique est en effet un bon cas d'étude en Franche-Comté sur les thématiques de "trame verte", notamment liées au réchauffement climatique. Elle a été choisie comme modèle du programme de recherche GRAPHAB, porté par la Laboratoire THEMA de l'Université de Franche-Comté, qui traite des continuums écologiques et cherche à évaluer l'impact à échelle régionale d'une infrastructure, ici la Ligne à Grande Vitesse Rhin-Rhône, sur les capacités d'échanges entre populations animales.

Cyrielle Bannwarth

Des chantiers nature en 2011

Protéger la faune sauvage d'une façon concrète dans une ambiance conviviale tel est l'objet des chantiers nature organisés par la LPO Franche-Comté tout au long de l'année 2011.

Aménager des placettes de nidification pour l'engoulement d'Europe, recréer et entretenir des milieux favorables à la nidification des oiseaux des zones humides, favoriser le maintien de la rare couleuvre vipérine, restaurer des milieux naturels de pelouse sèche, voilà quelques exemples de journées d'écovolontariat auxquelles nous invitons toute personne motivée à participer. Nul besoin d'être spécialiste des espèces ou bricoleur dans l'âme pour venir à ces journées où le maître mot est le plaisir de protéger, simplement,



Lézard vert
© Jean-Philippe Paul

tout en partageant un bon moment avec d'autres amoureux de la nature.

Vous retrouverez le programme complet des animations nature de la LPO Franche-Comté sur notre site <http://franche-comte.lpo.fr>. Parlez-en autour de vous, faites venir vos amis ou votre famille à ces chantiers pour la nature.

Une gestion sur la gravière de Pagney

La gravière de Pagney localisée dans le département du Jura, en vallée de l'Ognon, est, depuis la fin de son exploitation, un site connu de nombreux ornithologues en Franche-Comté pour la nidification d'oiseaux rares et menacés (marouette ponctuée, bécassine des marais, blongios nain, vanneau huppé, phragmite des joncs, entre autres) et en période de migration. Elle abrite également une espèce végétale d'intérêt régional puisque connue uniquement sur ce site sur le territoire franc-comtois, la cuscute australe, ainsi que le cuivré des marais, papillon diurne, l'agrion nain ou encore l'aeschne isocèle, qui marquent son intérêt patrimonial. Toutefois, en l'absence de pratiques visant à préserver son intérêt, les zones humides ouvertes de la gravière évoluent rapidement vers des faciès arborés plus banals et plus pauvres en espèces.

Né d'une forte volonté partagée par la commune de Pagney, l'Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique La Brême de l'Ognon, l'Association Communale de Chasse Agréée de Pagney-Vitreux et la LPO Franche-Comté, qui intervient techniquement, un projet vise à assurer à ce site remarquable une gestion permettant le maintien des milieux ouverts et son attractivité pour la faune sur le long terme. Le partenariat quadripartite a été officialisé par la signature d'une convention, pour une durée initiale de 10 ans.

En termes d'actions, depuis 2010, une période de quiétude afin d'éviter tout dérangement des oiseaux au cours de la saison de reproduction est assurée sur la partie nord du site de mi-janvier à juillet. En octobre 2010, les premiers travaux soutenus par RFF, dans le cadre des mesures supplémentaires de la LGV, ont eu lieu. Une première phase mécanisée du chantier a permis d'arracher une grande partie des saules, aulnes et frênes colonisant les ceintures de la gravière, de gérer la plante invasive *Galega officinalis* qui s'est développée sous la forme d'une petite tache localisée sur le site ainsi que de procéder à une coupe de la strate herbacée sur les ceintures de la gravière. Au mois de janvier 2011, une seconde phase des travaux a été réalisée par une entreprise d'insertion. L'équipe est intervenue sur l'île afin d'y couper les saules, aulnes et robinier et de réaliser une fauche. Cette opération a pour but de favoriser la nidification du vanneau huppé sur l'île. A la fin de l'été 2011, une nouvelle intervention des équipes de Terre d'emplois permettra de réparer la clôture en limite du site.

Cyrielle Bannwarth

Gravière d'Osselle, une convention et un chantier pour 2011

Granulats du Doubs et la LPO Franche-Comté ont signé une convention de partenariat sur 2011. Elle consiste en un échange de bons procédés autour des enjeux ornithologiques du site : un chantier nature mis en place dans le cadre des Rendez-vous nature de la Maison de l'environnement (avec le soutien de la région de Franche-Comté), une expertise et la réalisation d'un panneau pour la LPO Franche-Comté ; une



Arrachage manuel de saules à Osselle lors du chantier nature

© Jean-Philippe Paul

mise à disposition de matériel, un appui pour les chantiers et l'installation des panneaux pour Granulats du Doubs. L'avenir foncier du site (le plan d'eau sud dit "Morbier" du complexe de gravières) n'est pas connu alors ce premier pas est l'occasion pour notre association de démontrer la vocation "nature" que devra avoir ce site, d'autant que le reste de la plaine est largement dédié au loisir (baignade, pêche, parcours de santé). Petit Gravelot, Guêpier, Chevalier guignette, Hirondelle de rivage etc. devraient bénéficier de ce coup de projecteur "biodiversité" dans une plaine bien fragmentée.

Les panneaux qui doivent limiter la fréquentation (responsable de l'échec de la reproduction du vanneau huppé en 2010) sont à peine installés qu'ils sont ignorés. Un long travail de pédagogie et de sensibilisation devra accompagner la démarche globale.

Jean-Philippe Paul



Actualités de la Réserve naturelle du Sabot de Frotey-lès-Vesoul

L'année 2010 a vu la clôture du deuxième plan de gestion de 5 ans (2006-2010) de la Réserve du Sabot. Au cours du premier trimestre 2011 sera dressé le bilan des nombreuses actions réalisées avant l'élaboration du troisième plan (2012-2016).

Le 19 novembre 2010, les conseils d'administration de l'Association de gestion (présidée par G. Coussement) et de la LPO Franche-Comté, partenaires depuis des décennies pour gérer la Réserve, se sont réunis en mairie de Frotey. Outre l'intérêt de l'aspect humain de cette rencontre, les modalités de travail en commun autour du projet de nouveau plan ont été définies. Ainsi, un groupe de travail est prévu. Autre étape, une sortie sur le site est programmée au printemps 2011 pour le comité consultatif de gestion de la Réserve, rassemblant les associations, propriétaires, exploitants et administrations liés à la Réserve, présidé par le Préfet et désormais animé par la DDT (direction des territoires).

Des dégâts notables de sangliers (et d'hybrides dits "cochongliers") ont affecté à l'excès certaines pelouses de la Réserve depuis 2007 et en particulier en 2009, y compris dans la zone ouest en réserve de chasse depuis des décennies. Diverses actions menées par les salariés de la Réserve et quelques bénévoles en ont découlé : minutieux renforcement des clôtures, réparation manuelle des zones retournées, enlèvement des andains de foin oubliés par la machine le long des kilomètres de haies du site (et qui servent de réservoirs

agissons pour la biodiversité!

à lombrics et attirent donc les sangliers). Par ailleurs il y a eu une battue avec tir début 2010, puis des prélèvements de sangliers (et cochongliers) accrus à l'automne 2010 par l'ACCA. L'ensemble a contribué à améliorer la situation. Pour consolider cet acquis fragile et éviter des impacts écologiques et agricoles trop importants sur les pelouses et prairies, le comité de gestion annuel de la Réserve réuni à la DDT le 16-12-2010 (et qui a rassemblé entre autres les associations gestionnaires de la Réserve et les instances cynégétiques), a acté le principe d'une battue, y compris en réserve de chasse, au cours de l'hiver 2010-2011. La battue réalisée le 13 février sous l'égide de M. Banet, lieutenant de louveterie, par environ 35 chasseurs, a confirmé la moindre présence de l'espèce sur le site (1 sanglier aperçu, non tiré).

La réalisation d'un corridor est-ouest de 100x75m environ dans les 5 ha de pins noirs d'axe nord-sud ("Pins Rénet" de 35 à 83 ans environ) du plateau, commencé en 2007-2008, a été repris à l'automne 2010 et se poursuit début 2011 avec les employés communaux, outre l'appui apprécié des élèves de la Maison familiale d'Aillevillers (70) et de leur professeur Sébastien Levret. Le bénéfice est attendu avec impatience pour les fleurs et insectes en particulier.

Hugues Pinston

Un chantier pour la couleuvre vipérine

Fort belle journée, pour 16 participants, tour à tour terrassiers, dépileurs, trieurs puis empileurs de pierres sèches... dans une ambiance conviviale (dégustation d'apéritifs maison, de vin bisontin, «de Chaudanne», brioches, confitures et gâteaux, thé, café et pousse café..., sous un soleil bienveillant, fort agréable pour ce début mars.

Michel Cottet

Le chantier pour la vipérine © Michel Cottet



Plateau Patrimoine Naturel et Plateforme Patrimoine Naturel

Une coquille c'est glissée dans l'édito du dernier numéro du LPO Info Franche-Comté. En lieu et place de "Plateforme Patrimoine Naturel" il faut lire "Plateau Patrimoine Naturel". C'est donc l'occasion de préciser de nouveau ces nouveaux

noms. Le Plateau Patrimoine Naturel de la Maison de l'Environnement de Franche-Comté rassemble la Commission de Protection des Eaux (CPEPESC), le Conservatoire Botanique National de Franche-Comté, le Conservatoire Régional des Espaces Naturels, l'Office pour les insectes et leur environnement (OPIE) et la LPO Franche-Comté. D'autres membres y sont associés (Pôle Tourbière et Jardin Botanique de Besançon). Ce regroupement d'associations de la Maison de l'Environnement vise à construire des synergies pour améliorer les connaissances et la conservation de la biodiversité. Le Plateau Patrimoine Naturel peut ainsi porter des projets pour atteindre ses objectifs ; ainsi depuis 2010, il est le maître d'ouvrage de la mission de préfiguration de la Plateforme régionale du patrimoine naturel. (Cf. p13 du précédent n° du LPO Info Franche-Comté).

Séminaire de la LPO Franche-Comté

Les 8 et 9 octobre nous nous sommes retrouvés à Salins-Bains (39) au chalet Lou Beco pour travailler ensemble sur le projet associatif de notre association. 9 salariés et 9 administrateurs ont participé aux échanges et aux productions denses dans une ambiance conviviale, dans un gîte doté de l'agrément Refuge LPO.

L'objectif était de reformuler notre projet associatif afin de l'adapter aux changements en cours, au sein de l'association mais aussi dans son environnement socio-économique (crise économique), institutionnel (réforme des collectivités par exemple) et législatif (Grenelle de l'environnement). Partager nos valeurs, nos enjeux et nos objectifs, donner du sens et de la cohésion à notre projet associatif tels étaient les objectifs de cette session.

L'après-midi du premier jour a été consacré au constat des changements au sein de l'association et à examiner les scénarii pour l'avenir. Le tableau ci-dessous illustre les changements importants depuis 2006.

Ces évolutions de nos activités mais aussi de leur volume ont généré des besoins de fonds propres pour améliorer notre trésorerie mise à mal depuis 2009. A trois ans, si le rythme et la nature de nos activités restent les mêmes et que des sources de financements nouvelles ne sont pas trouvées, notre association ne pourra poursuivre son développement. Des simulations financières ont été présentées pour bien illustrer notre fragilité dans ce domaine.

L'état des lieux a été complété par les résultats de l'enquête menée par Internet. Valeurs et points forts de l'association ont été confirmés et réaffirmés : valeurs relatives au collectif (ouverture, convivialité, démocratie) aux compétences et à l'engagement dans l'action ont été plébiscitées. Si ces valeurs sont reconnues à l'association les points à améliorer l'ont aussi été sur ce besoin de renforcer l'action collective et le partage. Une attente forte a été soulignée sur une meilleure organisation de l'association, une communication plus visible et enfin un engagement dans des actions dans les domaines agricole, forestier et bâti. Enfin, les groupes locaux démontrent bien leur pertinence pour démultiplier l'action tout en assurant une convivialité. Nous avons confirmé que l'action de la LPO Franche-Comté se fondait sur notre expertise, le plus à l'amont possible des décisions, sans exclure d'investir pleinement le



Oui, je veux adhérer !*

Attention, bulletin à adresser directement à la LPO France

• Je choisis d'être :

- 1 42,50 € Adhérent familial + L'OISEAU magazine
- 2 33,50 € Adhérent individuel + L'OISEAU magazine
-€ Bienfaiteur + L'OISEAU magazine (89,50 € et plus)
- 3 27,00 € Adhérent familial
- 4 18,00 € Adhérent individuel
-€ Bienfaiteur (75 € et plus)

Pour les personnes sans emploi et les étudiants, sur l'envoi d'un justificatif validé, le montant à régler est de : • 1 : 33,55 € • 2 : 27 € • 3 : 19,05 € • 4 : 12,5 €

- 19,50 € L'OISEAU magazine (Abonnement seul)
- 4,50 € Rapaces de France (Ne peut être souscrit qu'avec un abonnement à L'OISEAU magazine)
- 6,10 € Frais d'envoi de L'OISEAU magazine à l'étranger
-€ ORNITHOS (Membre LPO : 37 € non-membre : 42 €)
-€ Je fais également un don

FRA TOTAL

• Je règle par :

chèque bancaire ; banque :

carte de crédit

date d'expiration :

J'autorise le prélèvement de la somme de :€

Fait à Signature :

le

Mme. Mlle. M.

Courriel :

Nom :

Prénom :

Adhérent familial, indiquez les prénoms et années de naissance :

.....

je désire recevoir une carte pour chaque membre de ma famille

Adresse :

Code postal : Ville :

je ne souhaite pas recevoir de reçu fiscal

Bulletin d'adhésion, accompagné de son règlement à retourner à :
LPO - Corderie Royale - BP 90263 - 17305 ROCHEFORT CEDEX

* En adhérent à la LPO France et en habitant en Franche-Comté, vous serez automatiquement membre de la LPO Franche-Comté



Abonnements

Attention, bulletin à adresser directement à la LPO Franche-Comté

FRANCHE-COMTÉ

Mme. Mlle. M.

Courriel :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Falco 14 €

Revue naturaliste de la LPO Franche-Comté

Obsnatu, le bulletin 0 €

Bulletin de liaison naturaliste

Total €

Bulletin d'abonnement, accompagné de son règlement à retourner à :
LPO Franche-Comté - Maison de l'Environnement de Franche-Comté
7 rue Voirin - 25000 Besançon

Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978, vous disposez, auprès de la LPO, d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. La LPO est l'unique destinataire des informations que vous lui communiquez.

Indicateurs	2006	2010	Coef.
Nb de membres	310	1020	x 3
Bénévolat	11 000 h	28 000 h	x 3
Budget	280 000 €	600 000 €	x 2
Nb de postes	7	12	x 2
Nb de refuges	-	300	-
Nb groupe locaux	1	7	x 7
Nb espèces traitées en plan d'action	1	4	x 4
Nb de données	34 000	~ 160 000 (prév.)	x 5
Nb de données diffusées	~ 0	> 530 000	-
Nb d'animations	137	~ 320	x 2
Nb de pages du rapport d'activité	12	28	x 2

champ du débat public, lorsque expertise, partage et dialogue ne suffisent pas à protéger la nature.

La journée du samedi a abouti à une proposition de projet associatif en trois axes déclinés en 6 grands projets qui devront faire l'objet d'une planification, d'une budgétisation, d'allocations de moyens et d'évaluations tant sur les résultats que sur l'usage des moyens mobilisés. Ces axes sont :

I. Partager notre expertise et savoir-faire

- Produire un observatoire des espèces (oiseaux, amphibiens, reptiles, mammifères sauf chauves-souris)

- Informer, sensibiliser et éduquer tous les publics

- Accompagner les territoires et les acteurs

II. Agir ensemble à toutes échelles

- Développer les groupes locaux

- Développer les refuges LPO et les partenariats

III. Préserver les oiseaux et la biodiversité

- Mettre en œuvre des plans d'action pour :

• des espèces (oiseaux, amphibiens, reptiles, mammifères sauf chauves-souris)

• des sites

Restitués aux Rencontres nature de novembre 2010 les fruits de ce séminaire nous ont permis d'alimenter la réflexion au niveau national sur la stratégie LPO qui sera validée en juin 2011 suite à des échanges au cours de ce printemps. En Franche-Comté, un second séminaire (en juin à confirmer) devra préciser le périmètre exact, les moyens et les objectifs de nos grands projets en adéquation avec la stratégie nationale. Administrateurs, animateurs des groupes locaux, bénévoles et salariés sont donc conviés pour un deuxième round qui devra aboutir à une vision concrète et pragmatique de notre association pour les années à venir.

Jean-Christophe Weidmann, Pierre Manchon

Malbouhans - Argumentaire de la LPO Franche-Comté

Pourquoi le projet de ZAC de Malbouhans est-il incompatible avec la préservation de la biodiversité ?

Rappel succinct du projet (d'après plaquette éditée par le SYMA-Arémis Lure) : porté par le SYMA-Arémis Lure (syndicat mixte regroupant le Conseil Général de la Haute-Saône, la Communauté de communes du Pays de Lure et la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Haute-Saône), le projet vise à implanter un parc d'innovation industriel, axé sur la thématique "Véhicule du Futur", sur le site de Malbouhans (70). Le site du projet, propriété du Conseil Général de la Haute-Saône depuis 2005, est une ancienne base militaire de l'OTAN. Le projet prévoit l'urbanisation partielle du site, en plusieurs tranches, avec notamment : une plate-forme d'innovation "Véhicule du futur" (35.6 ha), un pôle d'accueil (3 ha), des emplacements pour des entreprises dont l'activité est liée à la mobilité et à la sécurité routière (14.3 ha), une plateforme dédiée à la formation et à la sécurité (4 ha), les locaux du SDIS 70 (2,7 ha), des zones réservées aux grandes entreprises (79 ha) et à des PME (5 ha) et des parcelles destinées à recevoir des panneaux photovoltaïques (30 ha).

53 ha (en plusieurs îlots) d'espaces naturels seraient non urbanisés afin de préserver l'intérêt écologique du site, avec mise en place d'un plan de gestion conservatoire.

Afin de compenser les impacts du projet, le Conseil Général de la Haute-Saône prévoit l'acquisition du site du Val de Bithaine (220 ha) ainsi que le maintien d'un corridor naturel de 150 m de large sur le site afin de maintenir les fonctionnalités écologiques.

Bien que l'intérêt écologique du site soit reconnu par le porteur de projet (les atouts environnementaux sont même vendus aux entreprises !), les aménagements prévus n'intègrent pourtant pas les enjeux de conservation des habitats et des espèces présents sur le site. L'argumentaire suivant se propose de démontrer l'incompatibilité du projet de Malbouhans avec la préservation de la biodiversité.

Tarier des prés © Georges Lignier



Les enjeux patrimoniaux du site : la gestion menée pendant les années d'utilisation militaire (fauches d'entretien tardives et annuelles, absence de fertilisation et d'utilisation de pesticides) a permis de conserver un intérêt écologique exceptionnel reconnu à la quasi-totalité du site. L'ancien camp militaire de Lure – Malbouhans est d'ailleurs, dès 2004, inventorié au niveau régional en ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique) de type I par les services de l'Etat.

Cette gestion extensive a permis de maintenir notamment des pelouses acidiphiles du *Violion caninae* (26 ha) et des prairies maigres de fauche de l'Arrhenatherion (90 ha). Ces habitats sont inscrits en annexe I de la directive "Habitats", leur préservation est à ce titre reconnue comme d'intérêt communautaire par l'Union Européenne, celle des pelouses à *Violion caninae* étant même considérée comme prioritaire.

Précisons que ces pelouses acidiphiles qui occupent près de 26 ha sur le site de Malbouhans ne sont représentées nulle part ailleurs en Franche-Comté en surface équivalente.

Plusieurs espèces animales remarquables d'intérêt européen (inscrites aux annexes I et II des directives "Oiseaux" et "Habitats") fréquentent également le site : la Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio*, le Damier de la succise *Euphydryas aurinia*, le Cuivré des marais *Lycaena dispar* et la Laineuse du prunellier *Eriogaster catax*.

Enfin, le site de Malbouhans est également caractérisé par une population nicheuse d'une dizaine de couples de Tarier des prés *Saxicola rubetra*, petit passereau migrateur figurant sur la Liste Rouge des oiseaux menacés de Franche-Comté (catégorie "Vulnérable") et en forte régression au niveau européen (régression d'environ 80 % des effectifs en 20 ans). Cette espèce qui niche au sol a besoin pour sa nidification de vastes étendues prairiales à hautes herbes, gérées de façon extensive (fauche tardive). Cette population représente à l'heure actuelle une part importante, près de 10 % de l'effectif nicheur départemental (une centaine de couples nicheurs, en dessous de 800 m d'altitude) et constitue, du fait de sa situation à l'interface des noyaux relictuels de population de la Vallée de la Saône et de la dépression sous-vosgienne, un intérêt majeur pour la conservation de cette espèce à l'échelle régionale.

Pourquoi les espèces à forts enjeux disparaîtront suite à l'aménagement du site?

Les espèces présentes sur le site de Malbouhans ont des exigences écologiques fortes (espèces dites spécialistes). Par exemple, le tarier des prés a besoin pour se reproduire de vastes superficies prairiales, à hautes herbes d'où il pourra délimiter et surveiller son territoire et chasser les insectes constituant son régime alimentaire. L'urbanisation du site, même partielle, fera disparaître à très court terme cette espèce, suite à la fragmentation du site (réduction des habitats de centaines d'hectares à quelques dizaines d'hectares) et à son cloisonnement par les bâtiments et les infrastructures linéaires.

Rappelons que la fragmentation des habitats est reconnue comme une des causes principales de l'érosion de la biodiversité. Précisons enfin que les tariers ne pourront pas se déplacer en périphérie du site, faute d'habitats favorables susceptibles de les accueillir.

Il en sera de même pour la Pie-grièche écorcheur, le damier de la succise et le Cuivré des marais.

Outre la disparition de ces espèces du site, le projet aura aussi des répercussions plus larges. Si l'on revient au tarier des prés (une quinzaine de couples nicheurs au milieu des années 2000 sur le site de Malbouhans), sa disparition du site risque, à moyen terme, de participer à la disparition de l'espèce à l'échelle du département de la Haute-Saône dans la mesure où le site de Malbouhans est une "tête de pont" entre les populations relictuelles du Val de Saône et de la dépression sous-vosgienne. Rappelons que cette espèce est en très forte régression au niveau national et régional suite à la raréfaction de son habitat, notamment en plaine et sur les premiers plateaux (retournement pour la mise en culture des prairies de fauche, urbanisation, ...) et à l'intensification de l'agriculture (fauches de plus en plus précoces ne permettant plus à l'espèce, qui niche au sol, de mener à terme sa reproduction, raréfaction des insectes liée à l'utilisation massive des pesticides, ...).

Précisons enfin que la responsabilité du département de la Haute-Saône pour la conservation du tarier des prés est très forte puisque près de 70 % de l'effectif nicheur régional de basse altitude – estimé à 140 couples – est localisé en Haute-Saône.

Pourquoi le site de Malbouhans n'est-il pas compensable ?

Le site de Malbouhans n'est pas compensable dans la mesure où les pelouses acidoclines à *Violin caninae* qui seront détruites n'existent nulle part, en surface équivalente, ailleurs en Franche-Comté. Il en est de même pour les surfaces prairiales qui abritent actuellement du tarier des prés. Les recréer, sur des surfaces équivalentes à celles perdues, par des techniques de génie écologique serait aléatoire et très coûteux, ce qui remettrait totalement en cause la viabilité économique du projet sur le site de Malbouhans.

Par conséquent, l'acquisition du site du "Val de Bithaine" (qui plus est avec la Taxe Départementale des Espaces Naturels Sensibles !), annoncée comme une mesure compensatoire par le Conseil Général de la Haute-Saône, n'en est pas une étant donné que ce site n'abrite pas de pelouses du *Violin caninae*, ni de tarier des prés. Ce site d'intérêt local ne peut donc en aucun cas compenser la perte du site de Malbouhans reconnu d'intérêt régional, voire européen !

Pourquoi le projet de ZAC Syma- Arémis est-il Grenello-incompatible ?

Tout d'abord, le projet ne respecte pas les fondements de la Loi sur la Protection de la Nature, qui date pourtant de 1976. Le tryptique : éviter/réduire/compenser - que tout projet d'infrastructure devrait dorénavant intégrer – n'a pas été pris en considération à Malbouhans. Par exemple, quelles sont les mesures d'évitement qui ont été étudiées afin d'écarter le site de Malbouhans pourtant reconnu de longue date pour abriter un patrimoine naturel remarquable ?

En ce qui concerne les mesures compensatoires, il a été démontré (voir plus haut) que le site n'est pas compensable d'une part, et que les mesures de réduction et de compensation proposées par le porteur de projet ne sont pas

à la hauteur des enjeux et ne sauront contrecarrer la perte de la biodiversité d'autre part.

Estampillé "développement durable et ISO 14001" - peut-être en raison des hectares de panneaux photovoltaïques prévus sur des habitats naturels ? – le projet d'aménagement ne prend aucunement en considération la perte de biodiversité qui sera occasionnée par le projet. La préservation de la biodiversité est pourtant considérée comme une priorité internationale !

Pour la LPO Franche-Comté, cette norme ISO 14001 n'est qu'un vernis écologique destiné à attirer les financements publics et les entreprises.

Enfin, les mesures retenues destinées à prendre en considération les continuités écologiques (bande de 150 mètres de large non aménagée le long de la piste centrale) ne correspondent à aucune réalité biologique et risquent même, au contraire, de constituer un piège pour certaines espèces (entomofaune notamment) qui se retrouveront au contact du trafic routier.

Quelle est la position de la LPO Franche-Comté ?

Tout d'abord, il est utile de rappeler que la LPO Franche-Comté n'est pas contre le projet "Pôle mobilité du futur" mais considère que le site d'implantation retenu n'est pas compatible avec la préservation des enjeux écologiques existants à Malbouhans. Par conséquent, il est demandé que soit recherché un autre site, à proximité du bassin d'emploi de Lure et, que soit étudiée, par exemple, l'implantation du projet sur la zone d'activités déjà aménagée à Villersexel.

Complémentairement, la LPO Franche-Comté demande la préservation intégrale de l'ancienne base militaire de Malbouhans avec mise en place d'une gestion conservatoire par le Conseil Général de la Haute-Saône avec mobilisation de la Taxe Départementale des Espaces Naturels Sensibles (TDENS). Le cas échéant, la LPO Franche-Comté exige que les terrains soient rétrocédés à son ancien propriétaire, l'Etat, en vue d'une gestion conservatoire.

Enfin, la LPO Franche-Comté dénonce la mise en scène visant à présenter le projet comme une innovation environnementale et demande à ce qu'aucun financement public ne soit alloué à ce projet sur ce site.

Quelles sont les réponses du porteur de projet ?

- Un déni de l'enjeu jusqu'à récemment et ce, depuis 2003-2004 date de nos premières alertes sur l'incompatibilité du site avec une urbanisation,
- aujourd'hui l'enjeu reconnu, un déni des avis d'experts sur l'insuffisance et la non adaptation des mesures prises (réduction des impacts et compensation sans lien avec les enjeux du site) et un appui sur quelques mesures de façade pour déplacer le débat vers d'autres enjeux environnementaux



Article paru dans le quotidien "Aujourd'hui en France"

que ceux qui posent problème au point de remettre en cause la localisation du projet,

- une communication visant à montrer que tout va bien alors qu'il y a un risque fort de complications pour aboutir au projet promis aux acteurs économiques, ce qui aura pour conséquences graves : le gâchis d'argent public (Conseil Général, Région, Etat et Union Européenne), des retards dans l'urbanisation et in fine la mise en difficulté des entreprises candidates sur le site,

- une attaque systématique probablement en représailles des projets de protection de la nature où est impliquée la LPO Franche-Comté sur lesquels M. Krattinger, président du Conseil Général de la Haute-Saône et du SYMA-Arémis, est en capacité de donner son avis. Nous ne reconnaissons pas dans ces actes l'importance de l'intérêt général, ni un attachement nécessaire à débat public sur l'environnement honnête, serein et conforme à la convention d'Aarhus.

L'avis de l'autorité environnementale (DREAL) sur le projet : http://www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/ae_aremis_jure_cle51f936.pdf

Bilan reptiles, amphibiens et mammifères

Le nombre d'observations transmises en 2010 est d'environ 6200 pour les Mammifères, 850 pour les Amphibiens et de 625 pour les Reptiles. L'ensemble représente 4.1 % du total des données transmises en 2010. La répartition régionale des données est relativement homogène pour les Mammifères et plus localisée pour les autres taxons. Au niveau départemental, le Doubs est le plus gros contributeur avec près de 50 % des données pour chaque taxon, suivi du Jura, de la Haute Saône (sauf pour les Mammifères où celui-ci est en second) puis du Territoire de Belfort (voir graphique).

Le nombre d'observateurs varie de 175 pour les Mammifères, 101 pour les Amphibiens à 97 pour les Reptiles pour plus de 400 contributeurs. Vous êtes encore nombreux à ne pas saisir d'observations de ces taxons, peut être par oubli et habitude, alors n'hésitez pas, vous participerez alors à la connaissance de ces espèces ! Les plus signalées sont le chevreuil (1400 données), le renard (1250 données) et l'écureuil (580 données) pour les mammifères, le lézard des murailles (185), le lézard vert (73) et la couleuvre à collier (70) pour les reptiles, la grenouille rousse (150), la grenouille verte (123) et le triton alpestre (119) pour les amphibiens.

Vous avez pu remarquer lors d'une consultation multicritères, que les cartes espèces de ces taxons sont fragmentaires. Ce n'est pas lié exclusivement à une absence de connaissance. Les données archivées, transmises à la LPO par fichiers Excel, carnets naturalistes seront prochainement importées dans la base (1er semestre 2011).

Isabelle Leducq

Deux nouvelles salariées à la LPO

Catherine de Saint Rat

Après plusieurs emplois occupés en CREN et PNR et notamment près de sept ans passés au Conservatoire d'espaces naturels de Picardie en tant que chargée de mission pour la mise en œuvre de programmes d'actions liés à la

préservation, la gestion et la valorisation de sites naturels et de territoires, je suis très heureuse de poursuivre cet engagement dans la conservation de la nature à la LPO Franche-Comté. En tant que coordinatrice refuges LPO et conservation appliquée, je suis chargée de poursuivre le développement et la mise en œuvre, d'une part, du programme refuge LPO à destination des personnes morales et d'autre part, de projets partenariaux de conservation de la nature sur des territoires par notamment l'accompagnement dans le cadre de politiques et programmes publics et privés (sites protégés et/ou gérés, trame verte et bleue, plans d'actions espèce, etc).



Nathalie Dewinter

Costarmoricaine d'origine, habitant ensuite l'Ille et Vilaine, me voici maintenant Bisontine. Et pour cause, la migration des amphibiens est bien entamée en Bretagne et, ici, y' paraît que c'est la fin de l'hivernation et qu'on est en pleine période de migration alors me voilà... ! Vous l'aurez peut être déjà compris, ma mission à la LPO est de permettre l'amélioration des connaissances sur l'herpétofaune franc-comtoise. Je travaille donc actuellement sur le développement et la mise en œuvre d'une démarche d'inventaire sur mailles de 10x10 km ciblée sur le département du Doubs, dans le cadre du partenariat entre le conseil général du 25 et la LPO. Je participe également à l'évaluation de l'impact du réseau routier sur la faune en réalisant notamment des inventaires des zones d'écrasement sur les routes des départements du Doubs et du Territoire de Belfort.



L'amélioration de la connaissance en la matière repose sur la participation et la mobilisation de nombreux observateurs qui, en nous transmettant leurs données, permettront de réunir les conditions nécessaires au succès de la collecte d'informations herpétologiques. Nous comptons donc sur vous, alors à vos lampes et n'oubliez pas de sortir vos bottes... A bientôt!

Falco

Sommaire du prochain numéro

- La Chevêche d'Athéna *Athene noctua* en Petite Montagne du Jura

- 24^{ème} rapport du CHR, année 2006-2007

- 25^{ème} rapport du CHR, année 2007-2008

- Opportunistes, des hirondelles de fenêtre utilisent du sable pour construire leurs nids

- Observations odonotologiques jurassienne : bilan des connaissances en Bresse

- Première mention du Faucon d'Eléonore *Falco eleonorae* en Franche-Comté





Infos d'Athenas

2010, année record : Le Centre a accueilli durant l'année écoulée 1247 animaux. Au premier rang des espèces recueillies, la buse variable (131 individus), suivie du hérisson (112), du martinet noir (107), du faucon crécerelle (104) et de la chouette hulotte. Les mammifères représentent 21% des accueils, et les rapaces 53% du total des oiseaux.



Relâcher d'un grand-duc d'Europe
© Athenas

Parmi les espèces inhabituelles ou sensibles recueillies : quatre milans royaux (collision ligne électrique, poteaux pièges, et nid détruit par le vent), un héron garde-bœufs (dénutri en raison des intempéries hivernales), et une mésange huppée (collision dans une vitre).

Les causes d'accueil se répartissent sensiblement de la même manière avec toutefois une augmentation des accueils de jeunes (+ 4%). Celle-ci ne se traduit toutefois pas par une augmentation du taux de relâchers (qui

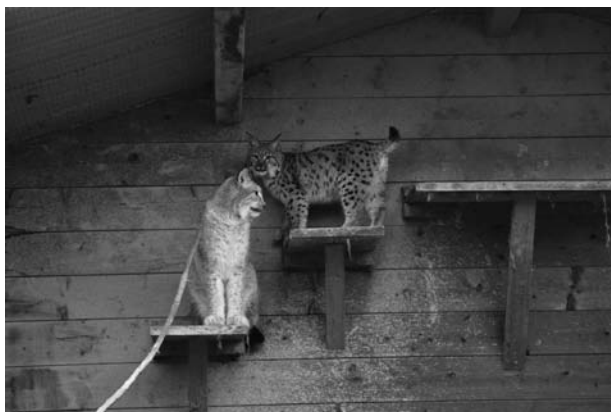
au contraire a légèrement baissé à 41%), car elle correspond surtout à l'accueil de jeunes hérissons parvenant au centre en mauvais état (hypothermie + ingestion de lait de vache ou de lait pour chiot = mort à court terme).

Plusieurs événements ont marqué cette année : l'élevage, pour la première fois en Europe, de râles des genêts (ponte sauvée de la fauche en Saône-et-Loire), le relâcher d'un circaète Jean-le-Blanc après le remplacement de tout son plumage de vol, et le sauvetage de deux jeunes lynx (Jura et Ain) après le probable braconnage de leurs mères. Le bilan complet de l'année est dans ATHENEWS N°51, paru mi-mars.

Actualité :

Avec la fin de l'hiver, s'est ouverte la période des relâchers, d'abord grands ducs, puis buse variable, faucons crécerelles,

Relâcher de faucons crécerelle © Athenas



Jeunes lynx au centre © Athenas

cigognes blanches, chats forestiers, pour certains d'entre eux depuis plusieurs mois en rééducation.

Conseil de saison :

Les premiers poussins de hulotte ont fait leur apparition en février au Centre, suite à des abattages d'arbres. En cas de découverte d'un jeune animal, ne perdez pas de temps, contactez, le Centre au 03 84 24 66 05. Si sa récupération s'avère nécessaire, un des 170 correspondants du réseau le prendra en charge.

Agenda : Assemblée Générale d'Athénas. Dimanche 3 avril, salle des rencontres Mairie de l'Etoile.

Renseignements : www.athenas.fr E-mail : centre@athenas.fr

Association et débat public : le cas de Jura nature environnement

Une association peut-elle toucher des financements d'une collectivité pour des actions de sensibilisation environnementale et en même temps s'investir dans le débat public y compris jusqu'au contentieux, comme le stipule la convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement, convention dite Aarhus.

En septembre dernier, le versement de la subvention qui avait été accordée à JNE en 2010 est remis en question du fait de recours déposés contre des projets de grandes surfaces à Champagnole. JNE, décidée à ne pas céder à ce chantage, maintient ces recours et informe la presse et l'ensemble de ses sympathisants de ce qu'elle considère comme un abus de pouvoir.

La mobilisation est importante et de nombreuses formes de soutien témoignent de la volonté des jurassiens (élus, associations, entreprises, particuliers...) de sauvegarder la liberté de parole des associations. Finalement et grâce à cette forte mobilisation, le conseil général décidera de voter le versement de la subvention en janvier 2011.

La LPO Franche-Comté se réjouit de pouvoir compter sur le maintien des activités de JNE grâce à la poursuite de l'engagement financier du CG39.

En savoir plus : <http://www.jne.asso.fr/la-la-une/2011/02/15/communique-de-presse-jura-nature-environnement/>

Et <http://www.unece.org/env/pp/documents/cep43f.pdf>

du côté des groupes locaux

Groupe local Territoire de Belfort

Les prochaines réunions du groupe local pour l'année 2011 sont programmées à 20 heures, à la Maison de Quartier des Forges à Belfort aux dates suivantes : jeudi 5 mai, vendredi 9 septembre, vendredi 18 novembre.

En fin d'année 2010, les contentieux concernant la faune prennent de l'importance dans le Territoire de Belfort : suite au dénichage de cigogneaux à Offemont, affaire pour laquelle un recours au Tribunal Administratif est en cours, la préfecture, sous avis de la DDT (Direction Départementale des Territoires), a pris un arrêté pour piéger et tirer des blaireaux à Eloie, suite à la plainte de riverains, mécontents de dégâts dans leur pelouse. Cet arrêté présente plusieurs irrégularités. La LPO a demandé le retrait de cet arrêté au Préfet, ainsi qu'une entrevue. Cet automne, à Rougemont-le-Château, des nids d'hirondelles ont été détruits. Devant le refus des propriétaires de remplacer ces nids détruits par des nids artificiels, un procès-verbal a été dressé par l'Office de la Chasse et de la Faune Sauvage et la LPO se portera partie civile.

Plusieurs projets sont en cours avec les partenaires institutionnels locaux : refuge LPO du Malsaucy à finaliser avec le Conseil Général, projet concernant la roselière de l'étang des Forges avec la CAB, bilan espaces verts/trame verte et bleue avec la ville de Belfort.

Les sorties mensuelles sur le terrain, afin de mieux faire vivre le groupe local, continuent en 2011, elles figurent dans le calendrier des animations nature 2011 publié par la LPO Franche-Comté.

L'atlas des oiseaux en hiver et des oiseaux nicheurs s'organise. Suite à un bilan d'une première année, des mailles peu prospectées le seront plus cette année 2011, avec de nouveaux coordinateurs de mailles, en particulier dans les Vosges Saônoises.

Concernant le plan de restauration du Milan royal, des prospections ont lieu dans la zone d'étude dans le sud du département (recherche des nids en hiver, suivi des couples au printemps), contact : francois.reydemaneuf@yahoo.fr.

Côté conservation, l'installation et le suivi des nichoirs à effraies et à chevêches est mieux structuré. De nouveaux bénévoles s'investissent dans ce domaine.

Formation naturaliste pour les groupes de Belfort et du Pays de Montbéliard © Georges Lignier



Durant le premier semestre 2011, une nouvelle session (la quatrième) de formation naturaliste débutant organisée conjointement par les groupes locaux de Belfort et du Pays de Montbéliard a démarré, 13 personnes se sont inscrites à cette formation. Pour tout renseignement, contacter : bernard.marconot@gmail.com ou georges.lignier@orange.fr.

Bernard Marconot

Groupe local du canton d'Audeux

Après un été calme, les activités du groupe local ont redémarré le samedi 2 octobre 2010 par une journée à Pouilley-Français, à l'occasion de la Foire aux Saveurs d'Automne, où nous avons installé un stand consacré à la LPO, avec une exposition sur les refuges LPO et la biodiversité. Le stand LPO a vu passer un très grand nombre de visiteurs intéressés, la fréquentation de la foire ayant été exceptionnelle pour son vingtième anniversaire.

Le lendemain, 3 octobre, une vingtaine de personnes se sont retrouvées, vers 8h30, au lieu-dit "Le Bochet", commune de Placey (25) dans le cadre de la journée migration EuroBirdWatch. L'observation de la migration à cet endroit a été une réussite. En fin de matinée plus de vingt-cinq personnes étaient présentes sur les lieux, et beaucoup d'entre elles découvraient avec surprise les passages migratoires. Les passionnés sont restés jusqu'en fin d'après-midi et tout cela nous a conforté dans l'idée de conserver ce point d'observation pour les années futures. Trente-six espèces furent observées, entre autres plus de 11 000 pigeons ramiers comptés. Le décompte des observations est visible sur le site Internet du groupe local (<http://gl.audeux.free.fr>).

Le 9 octobre, Elisabeth et Arne Graae avaient invité les bénévoles du groupe local et leurs amis à une visite de leur refuge à Bard-les-Pesmes. Ce fut l'occasion d'un partage amical entre passionnés de nature et d'échanges forts intéressants et fructueux entre adhérents et sympathisants des Refuges LPO du secteur. Merci à Elisabeth et Arne pour leur initiative et leur accueil.

Le dimanche 10 octobre, une tout autre activité était programmée : une journée d'éco volontariat pour aider au débroussaillage de la Pelouse sèche de la Chaux à Étrabonne. Au printemps le groupe local avait organisé une sortie découverte sur cet Espace Naturel Sensible. La rencontre chaleureuse des bénévoles du groupe local avec André Pharizat, Maire d'Étrabonne et promoteur du projet d'E.N.S et Danielle Calame, Présidente de l'Association Terroir Comtois (<http://www.terroircomtois.fr>), chargée de la gestion de la pelouse, nous a conduits naturellement à proposer notre aide pour accompagner les travaux de réhabilitation de la pelouse. La journée s'est déroulée dans une ambiance particulièrement sympathique et conviviale et les participants ont fait preuve d'efficacité, si bien que d'autres journées ont été prévues. Ce fut le cas le dimanche 20 février 2011 ; à la fin de la journée les bénévoles ont été récompensés de leurs efforts lorsqu'ils ont découvert, lors d'une rapide prospection, le retour d'une quantité impressionnante d'orchidées. J'adresse un merci tout particulier à Christian Bulle et ses collègues du Conseil Général du Doubs pour leur présence et leur soutien dans l'opération.

Si vous voulez faire cadeau à la nature d'une demi-journée ou bien d'une journée entière, vous pouvez participer, avec le groupe local d'Audeux et l'Association Terroir Comtois, à l'entretien de l'E.N.S. de la pelouse de la Chaux à Etrabonne ;



Chantier sur la pelouse d'Etrabonne © Daniel Gillet

grand air et convivialité garantis ! Pour tous renseignements à ce sujet me contacter.

Sur l'initiative de Samuel Maas, une excursion au lac du Der a été proposée aux bénévoles des groupes locaux d'Audeux, de Besançon et de Vesoul. Malgré la pluie, la convivialité du séjour aidant, les participants sont rentrés très contents de leur voyage. Un grand merci à Annie Manchon et à Samuel pour l'organisation de ce séjour. Un compte-rendu effectué par Samuel peut-être consulté sur le site à la date correspondante ; on peut en faire ainsi le résumé : Malgré les mauvaises conditions, les participants ont pu observer 65 espèces différentes. Ce qui aura marqué le plus, ce sont, d'une part, les grues cendrées (instant magique s'il en est que l'arrivée et le départ des milliers de grues présentes sur le lac, 58 000 ce jour-là), et d'autre part, les effectifs d'oiseaux d'eau présents. Entre les milliers de vanneaux, sarcelles d'hiver, cygnes de Bewick et autres espèces, on se rend compte de la capacité d'accueil de ces plans d'eaux artificiels dans cette région attrayante pour les oiseaux en cette saison.

Par ailleurs, le groupe local a prévu trois sorties d'initiation au comptage des Oiseaux d'eau, les trois dimanches 12 décembre 2010, 16 janvier et 13 février 2011, dans la vallée de l'Ognon entre Marnay (70) et Pagny (39). Les buts et modalités de l'opération ont été présentés aux bénévoles par Samuel Maas au cours d'une réunion qui a eu lieu à Audeux le 9 décembre, avec un diaporama de présentation des espèces. Entre dix et quinze personnes se sont retrouvées pour accompagner et découvrir les espèces hivernantes. Cinq bénévoles ont à chaque fois assuré le comptage sur la totalité du secteur. Des détails sont disponibles sur le site Internet du groupe local aux dates correspondantes.

Contact : Daniel Gillet - 03 81 58 03 63- dan.gillet@free.fr

Toutes les infos sur : < <http://gl.audeux.free.fr> >

Bilan des animations du groupe local de Vesoul

Pour la fête de la nature le 23 mai nous avons ouvert l'observatoire et de nombreuses personnes ont été accueillies tout au long de cette journée.

Le vendredi 4 juin, nous sommes allés animer un atelier de découverte des oiseaux au sein de l'arborétum de Mailleroncourt Charrette. Ce sont les élèves de l'école

primaire du Montmarin de Vesoul qui ont été accueillis pour cette journée.

Durant les mois de juillet et août ont été organisés trois soirées de baguage d'hirondelles à Pusey le 27 juillet, ainsi que les 6 et 31 août.

Nous avons organisé deux animations avec l'Office du Tourisme une en juillet et une autre en septembre. Vingt personnes sont venues au Lac de Vaivre pour ces deux demi-journées

En septembre et octobre, nous avons mis en place le "spot" de migration à côté de l'aérodrome de Frotey-lès-Vesoul. Nous nous sommes installés pour les deux journées de l'Eurobirdwatch sous le soleil d'automne avec des panneaux d'information très appréciés par les promeneurs.

Le 24 octobre nous avons installé notre stand à La Roche-Morey avec l'association des croqueurs de pommes.

Le 25 novembre malgré le froid et la neige le groupe est venu installer son stand à la foire de la Ste Catherine. Le mauvais temps a énormément pénalisé cette Sainte-Catherine 2010, de surcroît l'emplacement de notre stand étant éloigné des autres associations et pas situé dans une rue passante nous aurions pu espérer faire plus d'information et de développement.

Le samedi 28 novembre la réunion des observateurs a eu lieu au sein de la Maison des associations à Vesoul animée par Frédéric Maillot, un peu plus de 20 personnes ont répondu à cette invitation.

De septembre à décembre le groupe s'est réuni tous les mois, avec un repas pris en commun le samedi 20 novembre au restaurant chez Jane.

Le groupe a animé la formation naturaliste pour 12 personnes durant toute l'année entre mars et novembre.

Le 15 décembre Jean-Marc et Bernard ont rencontré les responsables de la CCAV afin de débattre avec eux de travaux d'aménagement à effectuer sur l'île et aux abords de l'observatoire.

Le comptage des oiseaux d'eau ainsi que les sorties du calendrier ont rythmé toute l'année 2010.

Nous avons au début de l'année 2011 effectué le suivi des aménagements au Lac de Vaivre. Pour la journée RAMSAR le groupe s'est retrouvé à l'observatoire et a accueilli les randonneurs qui ont affronté le froid de l'hiver en cette journée du 30 janvier.

Les comptages des oiseaux se sont poursuivis et la formation de débutants niveau 1 a commencé le 12 février avec 6 personnes.

Jean Philippe Macchioni est venu présenter deux de ses nombreux films animaliers (la couleuvre à collier et le cincle plongeur) dans l'amphithéâtre du Lycée du Luxembourg. Environ 80 personnes sont venues voir les films et poser des questions sur leurs réalisations. Des jeunes du Lycée ont participé à cette soirée passionnante au contact du réalisateur.

Le 19 mars : deux "nuit de la chouette" seront organisées par le Groupe Local : une à Vilory et l'autre à Noroy-le-Bourg à la Maison de la Ruralité.

Pour le Groupe : Bernard Marchiset et Jean-Marc Gérard

Nature de proximité : des nichoirs pour la chevêche

Les bénévoles du groupe local de Lons-le-Saunier se sont retrouvés à deux reprises pour construire, puis poser deux nichoirs à chevêche dans le sud du vignoble jurassien.

Dans une ambiance conviviale, Catherine et Benoit Saliner nous ont ouvert leur atelier pour construire ces abris pour la chevêche. Un animateur de la LPO est intervenu pour présenter la faune proche des habitations et en particulier la chevêche d'Athena et les mesures utiles à sa protection, à proximité de nos maisons.

Nous avons prévu de poser les nichoirs à l'automne et c'est après une belle matinée d'Eurobirdwatch que nous nous sommes retrouvés chez Emmanuel Kaloum. Le premier nichoir a été posé dans un verger à proximité de sa maison, où il entend régulièrement la chevêche. Le second l'a été dans un verger pour lequel nous avons préalablement contacté le propriétaire, puisque là aussi situé dans un site favorable à cette petite chouette. La localisation de ces deux sites de pose a été faite en fonction des résultats d'une enquête menée par le groupe de Lons, passionné de cette espèce.

Cette action fait partie du programme "Nature au pas de sa porte" financé par la région de Franche-Comté pour sauvegarder la faune de proximité.



La pose d'un nichoir à chevêche à Maynal, occupé au printemps

© Véronique Voisin

Groupe local Pays de Montbéliard

Sortie à Kembs en janvier et reprise à Brognard en février: deux classiques désormais sur le terrain pour lancer l'année. La nuit de la chouette a lieu à Saint-Julien-lès-Montbéliard, suivie d'une sortie nouvelle sur le secteur de l'Allan à Bart le 27 mars et au marais de Saulnot le 17 avril: 2 nouveautés au calendrier donc !

Côté formation, 2 jeunes ados, Lucas Boquillard et Tessa Mermet font leurs premières armes dans le stage en cours.

Nous avons désormais un mail pour notre activité : groupelocalpm@lpo.fr

Georges Lignier

Un camp de migration en plein boom !

Gamins, les frères Terrasse y ont usé leurs godillots, les anciens y ont tenu des week-ends de suivi pendant quelques d'années, les bénévoles des groupes locaux Montbéliard, Belfort, Besançon et Vesoul lui redonnent un coup de jeune décisif depuis 2008 dans le cadre initial du suivi du milan royal.

Le spot du Crêt des Roches à Pont-de-Roide offre une vue dégagée de 35 km nord-sud, et autant est-ouest, entre massifs vosgien et jurassien, où s'engagent en quantité et en diversité les migrateurs, utilisant la vallée du Doubs et de quelques uns de ses affluents.

Depuis le 27 août dernier, l'engouement créé permet une présence quotidienne de 4 à 5 personnes, qui explose le quantitatif du suivi, de 305 en 2008 à 562 heures au 30 octobre dernier.

L'état d'esprit convivial du noyau d'animateurs, l'ouverture à tout un chacun indépendamment de son niveau ou même de son appartenance à la LPO, expliquent les progrès nets de l'affluence: 85 spotteurs, dont 17 ont été présents au moins 5 journées sur les 73 effectuées.

La météo favorable est un atout mais plus pour expliquer le passage record enregistré de 3661 milans royaux sur un total de 9228 rapaces. Record encore avec 49 cigognes noires. Ou le passage de 240 grands corbeaux, 2999 geais des chênes, 6010 grosbecs, 18 126 hirondelles rustiques et 12 678 fenêtrés... Impérissables images d'un flot d'hirondelles (plus de 13 000) le 23 septembre, défilé des croupions blancs de fenêtré, telles des lucioles au raz de la forêt automnale, dans leur élan pour franchir la vallée.

Les pigeons ramiers ont été dans la moyenne avec 157 155.

Georges Lignier

Le groupe de "spotteurs" à Pont-de-Roide © Georges Lignier





"Chouette" soirée à la Saline © Christian Chopard

Un refuge LPO...Royal

La Saline Royale d'Arc-et-Senans, site inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, a vibré cet été au rythme de la biodiversité. Dans le cadre des animations Portes du Temps, la LPO est intervenue auprès de groupes d'enfants venus visiter ce site exceptionnel. Nous avons pu découvrir les chevêches d'Athena et l'effraie, présentes sur les lieux, mais aussi les autres oiseaux et insectes lors d'activités variées.

Ce programme d'animation estival est directement lié à l'inscription de ce site en refuge LPO. La LPO travaille depuis 2009 à des mesures en ce sens avec le Conseil Général du

prochain numéro de l'inauguration du refuge LPO et des actions mises en place en cette année 2011.

La nuit de la chouette 2011 a été un succès sur le site, puisque pas moins de 150 curieux se sont donné rendez-vous pour admirer les chevêches et participer aux activités organisées par les bénévoles et les salariés de la LPO.

Un refuge LPO pour une agence bancaire du Jura

Dans le cadre de la construction en haute qualité environnementale (HQE) de l'agence Crédit Agricole d'Arinthod (39), la LPO Franche-Comté a été sollicitée afin de placer cette nouvelle agence au sein du réseau Refuge LPO – Entreprise. C'est donc avec le cabinet d'architectes Créations Patrick Pelletier que la LPO Franche-Comté a contribué à des préconisations de gestions et d'aménagements du site afin de favoriser la biodiversité au sein du périmètre de la zone refuge.

Samuel Maas



Découverte de la nature dans le cadre des Portes du Temps

© Guillaume Petitjean

Doubs, propriétaire des lieux, et avec l'EPCC de la Saline pour définir ensemble les progrès à réaliser dans ce site déjà remarquable à plus d'un titre dans le domaine de la biodiversité. La convention tripartite, sur trois ans, s'inscrit dans le cadre de la politique Espaces naturels sensibles du Conseil général du Doubs. Nous vous reparlerons dans le

Un nouveau refuge "Collectivité" à Arinthod © Samuel Maas



les oiseaux et le verre, attention aux collisions !

Dossier issu du document "Les oiseaux, le verre et la lumière dans la construction" édité par la Station ornithologique suisse de Sempach et téléchargeable sur le site www.windowcollisions.info

Les collisions, un réel problème

Des estimations faites aux USA donnent à réfléchir : là-bas, plus d'oiseaux meurent suite aux collisions avec des surfaces vitrées que lors des pires accidents de bateaux pétroliers. Avec toutefois une différence : cela se produit tous les jours !

Les collisions mortelles contre les vitres constituent donc l'un des plus grands problèmes de protection des oiseaux du monde occidental. Lorsqu'on y regarde de plus près, on trouve sur de nombreux bâtiments des traces de ces drames qui passent la plupart du temps inaperçus. Les victimes des collisions sont très rapidement emportées par des corneilles, des renards, des fouines, des chats, etc. Pendant longtemps, cela a conduit à sous-estimer les pertes, et le problème n'a pas été suffisamment pris au sérieux par l'industrie de la construction, les autorités, la population et même par les associations de protection des oiseaux.

En raison de ce manque d'attention, beaucoup de points restent à élucider. On ne sait par exemple pas encore si ces pertes peuvent mettre en danger des populations entières. Mais il est à craindre que de nombreuses espèces menacées subissent un recul des effectifs supplémentaire en raison des victimes de collisions.

Différentes initiatives ont permis de débiter de nombreuses études ces dernières années en région germanophone et en Amérique du Nord. Beaucoup de savoir-faire a pu être rassemblé grâce aux expériences pratiques. Nous voulons transmettre ces nouvelles connaissances aux spécialistes du bâtiment et aux particuliers.

Le verre, un piège pour les oiseaux

Depuis la naissance de l'agriculture, nous vivons en proche voisinage avec les oiseaux dans de nombreux endroits. Ces derniers siècles, toujours plus d'oiseaux se sont adaptés au monde civilisé.

L'adaptation des oiseaux à l'habitat urbain est toutefois un jeu dangereux : les avantages que sont un microclimat plus favorable et une offre en nourriture abondante sont



Pic vert mort suite à une collision près de Besançon © Jean-Yves Cretin

contrebalancés par les nombreux dangers que représentent les véhicules, les surfaces vitrées et une forte densité de chats. Les espèces qui n'ont pas réussi à s'adapter ont disparu dans de grandes régions, principalement en raison de l'avancée galopante des agglomérations. Il nous incombe donc la responsabilité de donner des conditions de vie acceptables aux espèces qui ont réussi à s'adapter et qui vivent au milieu de nous. Il faut donc aussi leur éviter les pièges inutiles liés aux constructions.

Comment l'oiseau perçoit-il son environnement ?

L'orientation chez les oiseaux est surtout visuelle. Leurs yeux sont très développés et indispensables à leur survie. Chez la plupart des espèces, les yeux sont situés sur les côtés de la tête. Cela leur permet une vue avec un angle très large. Certaines espèces voient même à 360°. Il y a toutefois un désavantage : seul un angle assez restreint est couvert par les deux yeux en même temps. Leur vision stéréoscopique et, par là la perception spatiale, est donc restreinte.

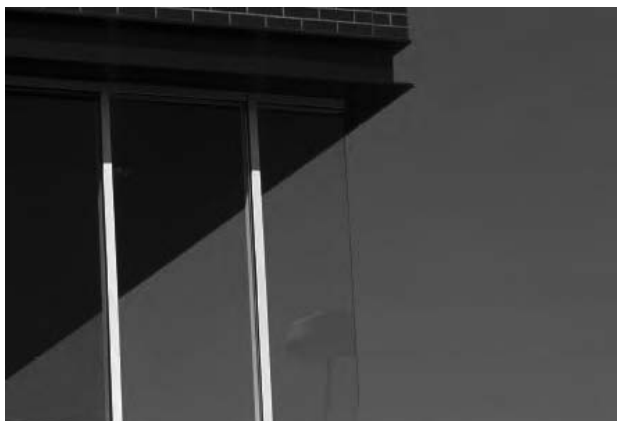
Le verre est une apparition relativement moderne. Les oiseaux ont beau être parfaitement adaptés à l'environnement naturel, leurs capacités visuelles ne leur permettent pas de reconnaître le verre comme obstacle. Des essais à grande échelle sont nécessaires pour développer des méthodes efficaces afin d'éviter les collisions d'oiseaux contre les surfaces en verre.

Dans des études outre-atlantique, il a démontré que de nombreux oiseaux ne survivent pas à une collision, même si, dans un premier temps, ils sont encore capables de s'envoler. La plupart meurent par la suite de blessures internes.

Transparence

La cause la plus connue pour les collisions avec le verre est sa transparence. L'oiseau voit à travers la vitre un arbre, le ciel ou un paysage qui lui convient. Il s'y dirige par le chemin le plus direct et entre en collision avec la surface vitrée. Plus la vitre

Construction d'angle transparente



est transparente et plus sa surface est grande, plus le danger de collision est élevé.

Il y a d'innombrables situations dans lesquelles les vitres, permettant la vue sur l'environnement situé derrière, deviennent un problème pour les oiseaux. Les angles de maison en verre, les parois antibruit et coupe-vent, les passages entre deux bâtiments, les jardins d'hiver, etc. comptent parmi les pièges potentiels.

L'effet piège est encore accentué si la disposition des constructions forme des passages étroits (par exemple une paroi en verre entre deux grands bâtiments) ou des culs-de-sac. Pour cette raison, les cours intérieures sont problématiques, surtout si elles sont végétalisées. Une planification adéquate permet toutefois d'éviter ces problèmes dès le départ ou au moins de les réduire massivement. Les vitres transparentes ne devraient ainsi pas être placées dans les angles des bâtiments. Et s'il faut absolument une fenêtre à l'angle, une solution pourrait être d'insérer la vitre avec un angle de 45 ° (voir esquisse ci-contre). Les balustrades de balcon transparentes, les angles des jardins d'hiver, les corridors en verre, les parois antibruit, etc. sont dans la mesure du possible à éviter ou à



En raison du fort degré de réflexion, l'environnement est reproduit avec un grand réalisme sur les verres antisolaires. Le danger est particulièrement grand là où arbres et paysages naturels sont réfléchis.

Les silhouettes noires n'ont aucun effet

Pour mettre les choses au point : même si les silhouettes de rapaces noires sont toujours en vente dans le commerce, cela ne prouve pas leur efficacité. Elles ne sont pas reconnues comme ennemis par les oiseaux qui approchent en vol et n'offrent pas non plus un contraste suffisant à certaines heures de la journée quand la luminosité est faible. Des impacts de collisions sont souvent visibles directement à côté de ces silhouettes.

Un petit coin douillet dans la verdure. Les haies produisent un effet corridor supplémentaire qui mène les oiseaux droit sur la vitre. Les silhouettes de rapaces confirment que les propriétaires sont conscients du problème. Mais elles ne le résolvent certainement pas



munir dès le départ de marquages. On peut également utiliser un matériau alternatif comme par exemple un verre nervuré, cannelé, maté, sablé, dépoli à l'acide, coloré ou imprimé.

Réflexion

Il est facilement compréhensible que les façades réfléchissantes induisent les oiseaux en erreur. Nous savons par des tests et de nombreuses expériences pratiques que le degré de réflexion extérieur des vitres et l'aménagement de l'environnement jouent un grand rôle.

La présence d'un grand bâtiment réfléchissant le ciel est déjà délicate pour les chasseurs aériens tels que les rapaces, les martinets et les hirondelles. Les arbres et buissons à proximité du bâtiment sont généralement encore plus problématiques car ils attirent de nombreux oiseaux. Le reflet de la végétation fait croire aux oiseaux se trouvant dans les arbres qu'ils ont en face d'eux un habitat propice. La conception de l'environnement entourant une façade réfléchissante est donc particulièrement importante.

Quelques solutions

Réduction de la transparence

Il faut éviter d'installer des parois transparentes dans les endroits exposés ou alors réduire la visibilité qu'on a à travers elles. Le marquage sur l'ensemble de la surface ou l'utilisation de matériaux translucides ont prouvé leur efficacité.

Points – trames – lignes

Pour éviter les collisions de manière efficace, il faut rendre visibles les surfaces transparentes aux oiseaux. Des produits qui auraient un effet dans le domaine des UV et qui offriraient une protection en grande partie invisible pour l'oeil humain, sont en développement. A l'heure actuelle, ils n'obtiennent toutefois pas encore un aussi bon résultat que de nombreux marquages testés faits de verre sérigraphié ou de films plastiques. Pour cette raison, la réduction de la transparence est toujours visible pour nous également. Il existe deux possibilités :

- des marquages sur l'ensemble de la surface (trame de points ou de lignes) ou le remplacement par un revêtement translucide. Les matériaux translucides, comme par exemple le verre opale, peuvent laisser passer la lumière jusqu'à un certain degré, mais ne sont pas transparents. L'efficacité des marquages dépend finalement du taux de couverture et du contraste. Il existe plusieurs possibilités techniques pour décorer les verres efficacement. Si des marquages sont envisagés, nous conseillons de faire directement une sérigraphie à l'usine.

Les fabricants de verre ont souvent déjà différents décors et couleurs dans leur assortiment. Les trames pointillées devraient avoir un taux de couverture d'au moins 25 %. Dans l'idéal, les points ne sont pas trop petits (\emptyset minimum 5 mm), surtout si la trame n'est pas très serrée, et offrent un bon contraste avec l'arrière-fond. Des tests ont donné de meilleurs résultats



Balustrade de balcon en verre imprimé

avec des lignes orange qu'avec des marquages en bleu, vert ou jaune.

Pour les marquages linéaires, les lignes verticales donnent de meilleurs résultats que les horizontales. La couverture minimale devrait être de 15 %. Les marquages appliqués sur la surface extérieure sont plus efficaces, car leur visibilité n'est pas réduite par d'éventuelles réflexions.

L'oeil humain s'habitue à beaucoup de choses. Un motif sur une vitre peut paraître dérangent au premier abord. Mais si le choix a été judicieux et selon l'éclairage, l'effet peut être très discret et l'on s'y habitue rapidement. Beaucoup



Vue d'ensemble des dangers existant dans un lotissement moderne : 1 abri pour vélos en matériel transparent, 2 façades réfléchissantes (verre, métal, etc.), 3 arbres devant une façade réfléchissante, 4 surfaces vertes attractives devant une façade réfléchissante, 5 paroi antibruit transparente, 6 accès au garage muni de verre, 7 passerelle transparente, 8 façade réfléchissante, 9 sculptures en matériel réfléchissant ou transparent, 10 angle transparent, 11 jardin d'hiver transparent, 12 balustrade de balcon en verre, 13 angles transparents, 14 végétation derrière des surfaces transparentes, 15 silhouettes de rapaces très espacées.



Ce schéma montre avec quels moyens nous pouvons éviter les pièges à oiseaux dans un lotissement (voir aussi p. 8) : 1 abri pour vélos en matériel translucide, 2 verre peu réfléchissant, 3 pas d'angles transparents, 4 aménagement des alentours adapté aux oiseaux : pas de végétation attractive (surfaces vertes, arbres) devant les façades transparentes, 5 paroi antibruit : marquage sur toute la surface ou matériel translucide, 6 accès au garage : marquage sur toute la surface ou matériel translucide, 7 passerelle : réduction de la transparence p. ex avec de l'art intégré dans l'architecture, 8 façade végétalisée, 9 sculptures en matériel translucide et non réfl. échantissant, 10 pas d'angles transparents (p. ex. avec des mesures architecturales), 11 jardin d'hiver : marquage sur toute la surface ou matériel translucide, 12 balustrades de balcon transparentes : marquage sur toute la surface ou matériel translucide, 13 éviter les angles transparents (p.ex. avec stores, rideaux, décorations, élément déplaçable, etc.), 14 plantes uniquement derrière des surfaces translucides.

d'habitantes et d'habitants souhaitent en outre être un peu à l'abri des regards. La transparence totale, par exemple sur les balcons, n'est souvent pas souhaitée. Le marquage offre également la possibilité de transformer la vitre invisible en un objet décoratif ou en une plateforme publicitaire qui ne passe pas inaperçue.

Verres colorés

Les verres colorés seuls n'offrent pas une protection suffisante. Toutefois, on manque encore d'expérience dans ce domaine. Il est en revanche certain que des collisions surviennent contre des verres très colorés lorsque ceux-ci sont fortement réfléchissants.

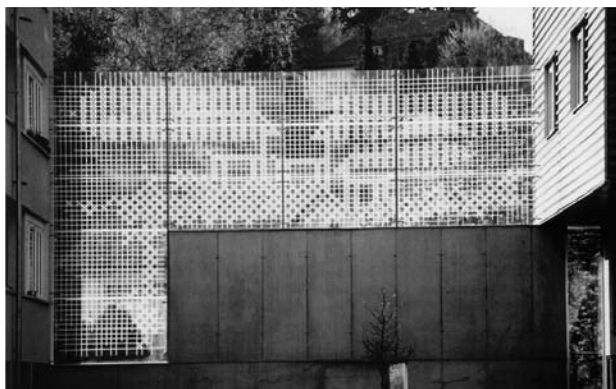
Surfaces translucides et briques de verre

Les verres translucides, les parois translucides ou les briques de verre sont des éléments de construction qui ne représentent aucun danger pour les oiseaux. Selon la matière, on obtient une bonne diffusion de la lumière et des jeux de lumière et d'ombre intéressants. On peut actuellement trouver sur le marché des verres isolants avec capillaires qui diffusent la lumière du jour dans les pièces et offrent une protection contre le soleil et l'éblouissement.

Structures, brise-soleil et stores

Plus une façade de verre est décomposée en petites unités, moins elle pose de problèmes aux oiseaux. La géométrie des espaces n'a aucune importance. Dans l'idéal, la distance entre les structures est de 28 x 10 cm au maximum. A partir d'une grandeur de 40 cm x 40 cm environ, les champs sont trop grands pour être efficaces contre les collisions des oiseaux.

Les systèmes de pare-soleil mobiles ou fixes ne protègent pas seulement l'intérieur des bâtiments de la chaleur. Selon le type et le montage, ils offrent en même temps une bonne protection contre les collisions. Les vitres isolantes ayant des lamelles dans l'interstice entre les deux plaques de verre



Paroi antibruit au Remisenhof, Linz, conçue par une artiste
© Hil de Gard

amènent une lumière diffuse à l'intérieur du bâtiment et présentent en même temps une mesure contre les collisions des oiseaux. Même en mettant les lamelles en position horizontale, la surface devient visible pour les oiseaux. Pendant la nuit, les brise-soleil évitent également la propagation de la lumière vers le haut.

Mesures pratiques

Surtout pour les grands immeubles et les bâtiments commerciaux, il est important de baisser les stores durant la nuit (ou quand les employés partent du travail) et les week-ends. Cette mesure est également utile d'un point de vue énergétique. Lors de collisions fréquentes sur un bâtiment, il vaut la peine de laisser les stores baissés également la journée, quitte à incliner les lamelles à l'horizontale.

Il faut éloigner les grandes plantes des vitres, car elles peuvent attirer des oiseaux dans le piège. Et pour finir : plus les vitres sont sales, plus elles sont visibles pour les oiseaux. Un bon argument pour moins nettoyer les fenêtres !

Ne pas relâcher un oiseau victime d'une collision !

La vitesse «de croisière» des oiseaux communs autour des habitations est de 25 à 50 km/h, a fortiori plus rapide quand ils ne pensent pas rencontrer d'obstacle.

Les chocs occasionnent presque toujours des pathologies traumatiques qui interdisent un relâcher à court terme sauf à vouloir condamner l'oiseau.

A titre d'exemple en 2010, (sans compter les cigognes dans les poteaux EDF) le Centre Athenas a reçu 92 oiseaux victimes de collision dans un obstacle fixe (vitrages, aribus) :

- 24 ont été relâchés (soit 27%, ce qui est un des plus faible taux de relâcher par cause d'accueil)

- le reste (soit 3 oiseaux sur 4) sont tous mort dans les quelques heures qui ont suivi l'admission au centre.

100% des morts ont été autopsiés et tous présentaient un traumatisme crânien avec épanchement sanguin

à des degrés de gravité divers, avec pour certains d'autres blessures indécélables par le profane telles que déchirure des sacs aériens, hémorragie hépatique, sans compter les conséquences plus visibles (fractures et luxations des membres).

17 des 24 oiseaux relâchés présentaient des signes visibles d'un traumatisme crânien et n'ont été remis en liberté qu'après une période de stabilisation et de traitement suivie de rééducation, les autres présentant des lésions alaires.

Au vu de ces résultats, relâcher un oiseau après une collision frontale dans une vitre revient dans 95% des cas au moins à l'envoyer mourir ailleurs. Le conseil devrait s'en tenir à « mise au calme et transmission au centre de sauvegarde le plus proche ».

Gilles Moyne, Centre Athenas - Sauvegarde de la Faune Sauvage en Franche-Comté et Bourgogne Est
www.athenas.fr - Tél : 03 84 24 66 05

Réduction de l'effet miroir

Qu'ils soient utilisés comme élément architectural ou comme protection solaire, les effets réfléchissants sont à éviter dans tous les cas. Nous recommandons des verres du marché ayant un taux de réflexion extérieur de 15 % au maximum. La protection contre le soleil et la chaleur doit être réalisée avec des systèmes d'ombrage adéquats. Nos expériences lors de projets de constructions ont confirmé que du point de vue de la gestion de la chaleur, c'est faisable. Si une vitre de protection solaire est absolument nécessaire sur une façade pleinement exposée au soleil, une trame pointillée peut atténuer la réflexion.

Lorsqu'on utilise des verres peu réfléchissants, on peut de nouveau rencontrer des problèmes avec la transparence.

Lors de la planification des bâtiments, les angles en verre et les autres parties permettant une visibilité à travers la construction sont évités avec un agencement adéquat des pièces ou un aménagement intérieur adapté.

S'il reste encore des corridors de vol susceptible de conduire à des collisions, ceux-ci doivent être munis de marquages comme décrit.

Mesures après la construction

Avec un peu d'expérience, on peut reconnaître les pièges à oiseaux déjà durant la phase de planification. Si l'occasion n'a pas été saisie d'intégrer des mesures préventives durant la construction, il faut trouver des solutions après coup, souvent plus chères.

Les mesures préventives sont en général moins chères, plus durables et plus esthétiques que des improvisations après coup. Ceci est également valable pour les mesures de protection des oiseaux sur les bâtiments. Nous conseillons donc de prendre en considération la protection contre les collisions déjà au stade de la planification.

Pour les solutions après construction, il faut également d'abord analyser le phénomène. Un rideau n'amène rien pour une façade réfléchissante, mais beaucoup pour une vitre transparente ! Les exemples qui suivent montrent des solutions efficaces. Les mesures pour l'application extérieure peuvent en principe aussi être réalisées après coup avec des films plastiques.

Certains supports de l'industrie publicitaire peuvent également représenter des mesures efficaces, par exemple les "blow-ups" et les films imprimés couvrant de grandes surfaces. Comme mesure urgente, on peut fixer des filets à grandes mailles, de grands draps ou de grosses ficelles ou bandes de plastique claires devant la surface vitrée.

Aménagements extérieurs

L'aménagement extérieur est un point essentiel. Selon nous, il y a deux possibilités :

1. On construit des bâtiments dans un environnement naturel ou près d'espaces verts aménagés et on le réalise de façon à ce qu'il ne représente pas de danger pour les oiseaux.
2. On réalise des bâtiments pour lesquels on n'a pas pu tenir compte du danger pour les oiseaux – quelle qu'en soit la raison. Dans ce cas, on veille au moins à aménager les alentours de façon à les rendre aussi peu attirants que possible pour les oiseaux, c'est-à-dire :



Des centaines de mésanges noires ont trouvé la mort en automne 2006 contre ce seul bâtiment de Bâle. Quelques plumes ou de petites traces de collisions sont les témoins silencieux de ces drames qui se déroulent à nos fenêtres.



- Eviter les arbres
- Eviter les buissons à baies et à fruits
- Eviter les graines et les déchets
- Eviter les points d'eau et les biotopes humides

En bref : pas de cubes de verre réfléchissants au milieu des "poumons verts" et pas de parois antibruit transparentes au travers de corridors verts sans y apposer de marquages ! Si on ne peut pas renoncer aux arbres, il faut veiller à les planter devant les angles ou les parties du bâtiment qui sont peu réfléchissantes. Dans l'intérêt des oiseaux, il faudrait également renoncer aux arbres dans les cours intérieures de petite surface et ouvertes contre le haut.

Façades végétalisées

Les façades végétalisées confèrent un caractère très spécial à un bâtiment. Elles peuvent en outre être un bon moyen d'empêcher les collisions des oiseaux. Mais il s'agit ici aussi de tenir compte de certains aspects. Placer des arbres à proximité de façades en verre est dangereux. Des plantes grimpantes qui poussent directement contre le bâtiment sont par contre



une bonne solution. Ce n'est pas une contradiction. C'est la distance par rapport à la façade qui fait toute la différence. Si la végétation se trouve à quelques décimètres du bâtiment, une éventuelle collision au départ des plantes est sans danger en raison de la faible vitesse de vol de l'oiseau. Le treillis permettant aux plantes de grimper constitue également un marquage de l'ensemble de la surface.

Hans Schmid, Station ornithologique suisse, Sempach

balade nature

Sur les chemins de la contrebande

(Les Echelles de la Mort)

Pour faire cette balade, venir à Charquemont, à la sortie du village en direction de La Chau-de-Fonds, prendre sur la gauche en direction de La Combe St Pierre, La Cendrée et aller jusqu'au restaurant du Bois de la Biche : c'est un cul de sac. Laisser votre voiture.

Descendre le pré, sous le parking, en direction des Echelles de la Mort (il y a une bonne signalisation pédestre), puis vous pénétrez dans la forêt. A partir de là, vous êtes dans les Côtes du Doubs, dans une belle hêtraie – sapinière typique du Haut-Doubs et vous allez y rencontrer de beaux foyards, de majestueux sapins pectinés et surtout de magnifiques ifs plus que centenaire. Dans cette première partie, au printemps, vous ne manquerez pas sur les talus du chemin forestier de remarquer les beaux tapis de petites pervenches.

A la première épingle à cheveux, vous aurez en face de vous les falaises imposantes de la Cendrée. Une pause s'impose pour scruter, avec une lunette d'observation, les falaises à la recherche du faucon pèlerin, de l'hirondelle des rochers, du tichodrome échelette et pourquoi pas du grand-duc d'Europe. Au pied de la falaise, trône un immense bloc rocheux issu d'un tremblement de terre du moyen-âge. Sur ce promontoire rocheux, il y a souvent des chamois qui viennent prendre des bains de soleil. Si vous quittez un peu le chemin et que vous longez la falaise vers le bas vous arriverez à un petit banc où la vue est imprenable sur la Vallée du Doubs. Dans les herbes sèches du secteur, la vipère aspic a déjà été observée.

Revenir sur la piste forestière et continuez de descendre dans la vallée, après quelques centaines de mètres, vous allez déboucher dans des pâtures appelées "Les Côtes". C'est le fief de hardes de chamois qui aiment bien venir pâturer dans les petits recoins herbeux. N'hésitez pas à sortir du chemin pour aller discrètement dans ces petites niches herbeuses qui vous offriront certainement de belles observations de notre antilope franc-comtoise. Sur les mêmes secteurs, on y rencontre parfois le chevreuil, le renard, l'écureuil et pour les oiseaux pas mal de passereaux de lisière comme les merles et les grives, les mésanges avec en particulier la mésange huppée et le seigneur des lieux qui est le cassenoix moucheté. En début de printemps, en passage migratoire dans ces prés bien exposés au soleil, il n'est pas rare d'y observer le merle à plastron ancien nicheur mais qui, aujourd'hui, n'a plus l'air d'être intéressé par notre région pour y fonder une famille !!!

Poursuivre la balade en suivant toujours la piste forestière et la direction des Echelles de la Mort et en descendant toujours dans la vallée au milieu des bouts de prés encadrés par de nombreux noisetiers. En bas de ces milieux, prendre sur la gauche en passant une barrière et vous pénétrez à nouveau dans la forêt ; vous allez suivre un chemin à flanc de vallée : c'est le domaine du lynx. En hiver, on trouve souvent sur ce secteur des traces dans la neige de ce beau et très discret félin.

Après, la forêt, vous allez déboucher dans une petite zone ouverte appelée "Chez France". Il s'agit d'une petite pelouse mésophile, c'est-à-dire un type de végétation plus sèche et plus pauvre que celle d'une prairie sans l'être autant que celles des pelouses bordant les corniches. Elle abrite un patrimoine naturel riche, notamment la bacchante, qui est un papillon protégé au niveau national. Il s'agit d'un papillon de jour de taille moyenne, à dominante brune. L'espèce recherche des habitats herbacés chauds et partiellement colonisés par les ligneux. Plusieurs types de milieux sont ainsi fréquentés par l'espèce : lisières, clairières, bois clairs, pelouses en friche. La protection de cette espèce en danger, au niveau national, est prioritaire en Franche-Comté. Au niveau flore, quelques orchidées fleurissent la pelouse, comme l'orchis militaire ou l'orchis pyramidal. Son rôle écologique est fort, malgré sa taille restreinte. Elle constitue un refuge pour les espèces de flore et de faune non forestières, ainsi qu'un maillon dans le fin corridor de pelouses longeant les falaises du Doubs, qui permet aux espèces animales des milieux ouverts de se déplacer. Ce secteur est entretenu par des opérations de fauchage et de défrichage par les associations des Sentiers du Doubs section de Charquemont et les Gazouillis du Plateau depuis plusieurs années.

Juste sous cette zone, vous arrivez au belvédère des Echelles de la Mort qui vous offre une vue imprenable sur les gorges du Doubs avec ses falaises magnifiques où l'on peut également observer



Les Côtes © Noël Jeannot

balade nature

Sur les chemins de la contrebande (Les Echelles de la Mort)



La Cendrée © Noël Jeannot

le faucon pèlerin, l'hirondelle des rochers, le tichodrome échelette. Si vous êtes arrivé jusque là, il faut vous lancer pour une descente des fameuses Echelles de la Mort... si vous n'avez pas le vertige !!!

Ces fameuses échelles qui permettent de franchir les barres rocheuses du secteur à partir du fond de la vallée étaient autrefois trois rudimentaires échelles en bois, composées de perches dressées contre la muraille et de rondins fichés dans le rocher (ce qui suffisait à justifier leur nom...). Elles ont servi notamment au passage de contrebandiers entre la France et la Suisse, à l'époque où la taxation française du tabac et des allumettes rendait ces produits prohibitifs. Plus original est le trafic de veaux qui eut lieu vers 1900 sur le site, dont les échelles paraissaient si impraticables pour une personne chargée d'un veau sur les épaules que les douaniers ne le contrôlaient pas... C'est également un site touristique de longue date (début du siècle). Aujourd'hui, ce sont des escaliers métalliques avec des rampes, plus facilement praticables.

Une fois en bas des Echelles vous pouvez opter pour une visite des bords du Doubs avec l'observation du cincle plongeur, des bergeronnettes des ruisseaux et grises, du martin-pêcheur et parfois

du chevalier guignette. Pour le retour, soit vous revenez sur vos pas, soit vous continuez en longeant le Doubs jusqu'à la Charbonnière du bas : les paysages sont magnifiques. Puis la Charbonnière du Haut et retour en haut des Echelles en passant dans la forêt des Côtes du Doubs et par le lieu-dit Les Neux de Faulx. Autre possibilité, depuis l'usine du Refrain, et de remonter par la petite route et, ensuite la Couleuse Petit et la grotte des Moines qui est juste sous le restaurant du Bois de la Biche. Ce restaurant est de bonne tenue et fait des assiettes du randonneur.

Pour terminer une petite histoire, qui j'espère vous aidera à prendre conscience de notre aveuglement :

C'était au temps où il y avait des douaniers et des contrebandiers, des vrais qui arpentaient les Côtes du Doubs avec des sacs remplis de "bricotes". Il y avait en ce temps-là un contrebandier renommé qui passait tous les matins la frontière avec un âne chargé de ballots. Tout le monde savait qu'il faisait de la contrebande. Il ne s'en cachait d'ailleurs pas. Tous les matins, les douaniers fouillaient les sacs, examinaient la bête, à rebrousse-poil, de la queue au museau. Rien. Ils ne trouvaient jamais rien. Cela dura longtemps ainsi, des années et des années. Et puis, un jour, le chef douanier arrivé à la retraite retrouve le fameux contrebandier, lui aussi à la retraite, au bistrot du coin. "Tu sais, maintenant que je suis à la retraite, tu peux me parler sans danger. Que diable passais-tu, à la frontière ?"

Et le contrebandier de répondre : "Des ânes. Je passais des ânes."

On ne voit pas ce qui crève les yeux, c'est bien connu. On s'acharne à tenter de comprendre la vie, et elle passe. C'est comme pour nos paysages, on est baigné tous les jours par leurs visions et nous ne voyons pas leurs dégradations. De plus, nous avons la conviction bien ancrée que cette évolution dégénérescente est inéluctable. Cette petite histoire de contrebandiers nous dit, tout au contraire : regardez vos paysages avec des yeux toujours neufs. Ne vous enfermez pas dans une uniformisation paysagère imposée par la mondialisation. Donnez une âme au monde qui vous entoure.

Noël Jeannot



FRANCHE-COMTÉ

LPO Info Franche-Comté, bulletin édité par la Ligue pour la Protection des Oiseaux - Délégation Franche-Comté - Maison de l'Environnement de Franche-Comté - 7 rue Voirin - 25000 Besançon - Tél. : 03 81 50 43 10 - Fax : 03 81 61 66 21 - E-mail : franche-comte@lpo.fr - Site internet : <http://franche-comte.lpo.fr> - La Région Franche-Comté, la DIREN Franche-Comté et le Conseil Général du Doubs sont les principaux financeurs de la LPO Franche-Comté

Directeur de la publication : Frédéric Maillot - Rédacteur en chef : Jean-Christophe Weidmann - Coordination : Guillaume Petitjean - Mise en page : Guillaume Petitjean, Cyril Sénéchal, Jan Siess - Diffusion : Filippa De Oliveira et Jacqueline Nicot (*et al.*) - Imprimé sur papier recyclé par l'Imprimerie Mourier (Imprim'vert) - Dépôt légal mars 2009 - ISSN 1955-6632 - © LPO Franche-Comté 2009 - La reproduction des textes et illustrations, même partielle et quel que soit le procédé utilisé, est soumise à autorisation.

